



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture de la Drôme
Cabinet
Bureau de la Représentation de l'État

La Préfète

Valence, le **02 MAI 2023**

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département

En communication à :

- Madame la Sous-Préfète de
l'arrondissement de DIE
- Monsieur le Sous-Préfet de
l'arrondissement de NYONS
- Madame la Sous-Préfète de
l'arrondissement de VALENCE

OBJET : Pavoisement des bâtiments et édifices publics à l'occasion du 78^{ème} anniversaire
de la Victoire du 8 mai 1945

J'ai l'honneur de vous informer que conformément aux instructions de Madame le Première
ministre, **les bâtiments et les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales**
le **lundi 8 mai 2023** à l'occasion du 78^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme
au respect dû à l'emblème national.

La Préfète,

Pour la Préfète et par délégation,

La Directrice de Cabinet

Delphine GRAIL-DUMAS